Déplorant des « lacunes préoccupantes » chez les élèves et constatant la montée du secteur privé, Pap Ndiaye annonce ses priorités : enseignements fondamentaux et mixité sociale

22/12/2022 à 9h32



Pap Ndiaye dévoile sa feuille de route pour améliorer l'école, où les préoccupations ne manquent pas. Le ministre de l'Éducation a réitéré jeudi 22 décembre dans une tribune publiée dans Le Monde ses priorités pour l'école, avant des annonces qui devraient intervenir en début d'année 2023.

Selon Pap Ndiaye, « *les constats sont durs. Ils concernent la crise du recrutement des professeurs* », mais aussi « *le niveau des élèves, dont les comparaisons internationales révèlent les lacunes préoccupantes. Ils reflètent également l'expérience quotidienne des établissements, où les horaires annuels dans chaque discipline peinent à être couverts* », écrit-il en préambule d'une tribune intitulée « *pourquoi nous devons réformer l'école* ».

Le ministre évoque ensuite « *la défiance générale, marquée par la montée en puissance du secteur privé et par le scepticisme exprimé d'une partie des parents* », rappelant qu'« *un Français sur deux ne fait pas confiance à l'institution scolaire, bien que les trois quarts d'entre eux fassent confiance aux professeurs* ». Il met en avant son « *exigence* » sur le niveau scolaire des élèves. « *Les résultats aux évaluations nationales et internationales ne sont pas satisfaisants. Disons-le clairement : le niveau d'ensemble baisse !* » s'exclame-t-il, proposant de fixer « *des objectifs ambitieux* ».

Il faut selon lui « *encore insister sur les enseignements fondamentaux, en particulier en CM1, CM2 et 6e* ». **« *La rupture entre le CM2 et la 6e est trop forte. Elle renforce les inégalités scolaires plutôt qu'elle ne les réduit. Travailler régulièrement l'orthographe, la conjugaison et la grammaire, consolider encore ou approfondir le français et les mathématiques en 6e* » sont notamment des pistes avancées pour « *faciliter le passage de l'école primaire au collège* ».**

Des mesures concernant ce passage sont attendues en début d'année 2023. Des évolutions concernant les classes de 5e, 4e, 3e « f*eront l'objet d'une concertation* », annonce le ministre. Il évoque également l'égalité des chances. « *Une école qui, tout en la promettant, n'accorde pas l'égalité produit non seulement des injustices, mais aussi une défiance et un sentiment de colère dans les classes populaires* », affirme-t-il.

Le Point